



PORT DE L'ARI (Appareil Respiratoire Isolant)

PUBLIC

- Toute personne pouvant être amenée, dans certaines circonstances à utiliser un Appareil Respiratoire Isolant dans le cadre de son activité professionnelle.

PREREQUIS

- Personnel EPI ou ESI

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Vidéo projection,
- Memento (numérique)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Évaluation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les règles de sécurité avant, pendant et après intervention
- Appliquer l'organisation de secours prescrite dans l'entreprise

PROGRAMME

SEQUENCE 1 : DECOUVERTE

L'appareil respiratoire isolant

- Présentation de l'appareil
- Composition de l'appareil

Les atmosphères non respirables

- Les dangers des fumées
- Les milieux toxiques

Les contraintes physiologiques

- Les perturbations sensorielles
- L'augmentation du travail du porteur

SEQUENCE 2 : APPRENTISSAGE

Les règles de bases

- Connaître les règles de sécurité générale
- Connaître les règles avant l'engagement
- Connaître les règles pendant l'engagement
- Connaître les règles après engagement
- Connaître le rôle des autres de la sécurité incendie

SEQUENCE 3 : MISE EN APPLICATION

- Visite applicative de l'établissement
 - Repérer les différents lieux de stockage des Appareils Respiratoire Isolant et risques de l'établissement
- Acquérir les attitudes techniques à l'utilisation de l'appareil, exercices pratiques au port de l'ARI
 - Individuel
 - Binôme



1 à 8
participants



1 jour



Planification sur demande